

Jeunes parents : Un moral en baisse et de plus en plus d'inégalités entre les mamans et les papas...

Quatre ans après avoir interrogé les jeunes parents (parents d'enfants de moins de 3 ans) sur leurs conditions de vie, Solidaris est reparti à leur rencontre. En partenariat avec les journaux du groupe SudPresse, la Mutualité s'est donc replongée dans la vie de ces jeunes parents Bruxellois et Wallons, avec un constat principal : les parents de jeunes enfants vont moins bien en 2019 qu'en 2015. Si l'évolution touche les papas comme les mamans, on notera que ces dernières sont victimes de toujours plus d'inégalités.

1. On observe donc un recul du niveau de santé des jeunes parents. Il y a une diminution de 13,6 points chez les parents qui se considèrent en bonne/très bonne santé entre 2015 et 2019. Dans tous les cas, peu importe le genre, la santé physique des parents est à la baisse. Cette diminution est plus visible chez les hommes (-16,2 points au total) vs -10,9 points pour les femmes.
2. Notre enquête confirme aussi, sans réelle surprise, l'augmentation de l'anxiété, voire de la dépression chez les parents en 2019 ; une évolution positive de 10 points entre 2015 et 2019. A noter aussi qu'en 2019, 3,8% des personnes interrogées déclarent ne jamais se sentir anxieux, angoissés ou en dépression. Ils étaient 9,2% en 2015 ! On constate aussi que les mamans sont plus anxieuses que les papas même si l'évolution touche les deux côtés. On remarque donc encore une nouvelle inégalité entre les hommes et les femmes.
3. La perception de l'école maternelle est de plus en plus inquiétante. Lorsque l'on pose la question de son importance « pour réussir plus tard » les jeunes parents sont moins nombreux à adhérer à cette idée. Concrètement, aujourd'hui, en 2019, pour plus de la moitié des parents (57%), l'école maternelle est vraiment un atout pour réussir plus tard à l'école. Mais, en à peine quatre ans, cet item a diminué de près de 10 points (66% en 2015). Ce n'est certainement pas sans lien avec les résultats de notre dernière étude sur les 18-30 ans où l'on constatait une baisse de leur confiance dans l'enseignement, avec en parallèle, une défiance toujours plus grande de cette population envers les institutions.
4. Tant pour les 18-30 ans que pour les jeunes parents, la vision de leur avenir et notamment celui de leur(s) enfant(s), est teintée de pessimisme (nouvelle question en 2019) : la moitié est certaine que ce sera pire à 40 ans pour leur(s) enfant(s). A noter que le rapport à l'avenir est particulièrement corrélé avec le fait d'être propriétaire ou non.
5. Stabilité totale entre 2015 et 2019 quant à la répartition des tâches ayant trait aux enfants. Les inégalités de genre sont toujours présentes.
6. Importance aussi du décalage de perception qui reste très élevé entre les papas et les mamans. En effet, si les mamans estiment qu'elles consacrent 71% de leur temps à s'occuper des enfants, elles considèrent que les papas y consacrent 29% de leurs temps... A contrario ceux-ci estiment vouer plus de 40% de leur temps à leurs enfants. Une différence de perception frappante.
7. Au niveau du monde professionnel, les résultats sont tout aussi inquiétants. De moins en moins de parents ont des employeurs qui réagissent positivement à l'annonce de l'arrivée d'un enfant – résultat à nouveau plus marqué chez les femmes. En 2019, elles sont quatre fois plus nombreuses à avoir été confrontées à ce problème. Les congés maternité/paternité n'échappent pas à ce constat. Il y a clairement une augmentation dans le pourcentage de parents qui ont vécu un impact négatif au niveau du travail après avoir pris ces congés, avec encore et toujours un impact plus fort chez les mamans. Enfin, de plus en plus de parents ont le sentiment qu'être parent est difficilement conciliable avec le fait de travailler. On est passé de 35% de jeunes parents qui déclaraient pouvoir concilier ces deux parties en 2015 à 22% en 2019, principalement au profit du « ventre mou ».
8. Enfin, concernant leur finance, 20% des jeunes parents expriment de grandes difficultés financières et moins de la moitié d'entre eux (44%) peuvent mettre de l'argent de côté. De plus, ils sont de plus en plus nombreux à craindre de tomber vraiment dans la précarité.

Dans ce contexte d'augmentation des inégalités Femmes-Hommes, Solidaris et le réseau des Femmes Prévoyantes socialistes (FPS), plaide entre autres (via notamment le [Mémorandum](#) FPS) pour :

- 1. L'individualisation des droits sociaux et fiscaux.** Qu'il s'agisse de l'individualisation des droits sociaux (y compris de l'aide sociale) ou de la fin du quotient conjugal, nous revendiquons des gestes politiques forts qui, sans toucher aux situations acquises par les couples déjà formés, exprimeraient clairement aux jeunes couples qui entrent sur le marché du travail que l'État ne soutient plus la dépendance financière de l'un par rapport à l'autre, et l'avantage que chacun-e peut tirer à se constituer des droits propres. Cela assurerait en outre des recettes supplémentaires à l'État et à la Sécurité sociale.
- 2. La représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les instances de décision,** un enjeu pour l'égalité entre hommes et femmes.
- 3. Une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle.** Nous sommes contre l'allongement du congé de maternité et souhaitons que les congés supplémentaires soient pris de manière égale par les hommes et les femmes. La revalorisation financière du congé parental s'impose pour inciter les hommes à le prendre (un système d'indemnisation proportionnelle au revenu nous semble le plus opportun). Nous revendiquons également le développement des solutions collectives de soutien à la parentalité (crèches, accueil extrascolaire, etc.) et à la prise en charge de personnes dépendantes.
- 4. Une égalité salariale.** Nous voulons que pour tout travail équivalent (une évaluation des fonctions permet de fixer cette équivalence), les femmes gagnent autant que les hommes.
- 5. Une réduction collective du temps de travail.** Dans la perspective d'une meilleure articulation vie privée-vie professionnelle, nous sommes également favorables à la réduction collective du temps de travail. Actuellement, la réduction du temps de travail s'opère à un niveau individuel, plutôt que collectif, avec d'un côté des travailleuses/eurs surmené-e-s, à qui l'on en demande toujours plus, et de l'autre des personnes sans emploi, stigmatisées et maintenues dans la précarité. C'est pourquoi la semaine de 32 heures, en quatre jours, est l'option que nous recommandons. De nombreuses variantes existent : un week-end de quatre jours toutes les deux semaines, une semaine libre sur cinq, etc.

Retrouvez l'ensemble des résultats ici :

<https://bit.ly/2P2bz9w>

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Bruno Deblander - Directeur communication Solidaris, bruno.deblander@solidaris.be - 0475 80 21 28

Simon Vandamme - Attaché de presse Solidaris, simon.vandamme@solidaris.be - 0479 66 03 23

Tous les communiqués de presse de Solidaris sont accessibles en cliquant ici.

Retrouvez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)

